

SAISINE

« *Pompières volontaires : un engagement vital* »

Décision du Bureau du mardi 29 septembre 2026 – NS264010

L'été 2026, particulièrement dramatique en France du fait des canicules à répétition et des incendies et mégafeux dans de nombreuses régions, a mis en lumière, de nouveau, les difficultés auxquelles sont confrontés la profession et le corps des sapeurs-pompiers. Ces événements climatiques majeurs s'inscrivent dans l'actualité et dans les préoccupations de l'ensemble de la population qui vit en France (dans l'Hexagone et dans les territoires ultramarins) et, au-delà, ils renvoient aux propos rapportés par la Présidente Claire Thoury lors de la rentrée solennelle, d'un habitant qui décrivait l'engagement de tous et toutes : « c'est le village qui sauve le village ».

Or, le village est constitué aussi de femmes, de femmes bénévoles, de personnes qui donnent leur temps pour aider localement, qui participent à la cohésion sociale dans les territoires à travers de nombreuses formes d'engagement. De manière générale, les femmes représentent un peu plus de la moitié des bénévoles associatifs en France.

Dans les zones rurales et péri-urbaines, les sapeurs-pompiers, majoritairement des hommes issus de classes populaires ou moyennes, occupent une place importante dans la vie locale. A leur engagement civique s'ajoute leur implication dans l'animation de la vie sociale, particulièrement à travers les bals du 14 juillet, les événements locaux, la tournée des calendriers, etc.

En 2026, la sécurité civile française célèbre une étape majeure de son histoire : le 50^e anniversaire de l'entrée officielle des femmes dans le corps des sapeurs-pompiers. L'occasion pour le CESE de saluer l'engagement vital des femmes dans un corps particulièrement masculin, où les femmes sont confrontées, au-delà des difficultés structurelles de manques de moyens humains, financiers et techniques, à des obstacles spécifiques, que la DDFE souhaite mettre en lumière afin qu'elles puissent s'y investir pleinement et en sécurité.

Selon les derniers chiffres disponibles, les sapeurs-pompiers volontaires représentent près de 80% des services de sapeurs-pompiers (le reste étant des pompiers professionnels). Les femmes constituent 23,7 % des sapeurs-pompiers volontaires et 6,1 % des professionnels (données décembre 2024), avec une progression sur dix ans de +50 % chez les volontaires et +66 % chez les professionnels. Elles représentent par ailleurs 57,16 % des effectifs des services de santé et de secours médical (SSSM). Parmi les personnels administratifs, techniques et spécialisés des services d'incendie et de secours, 54,96 % sont des femmes. On parle donc de 200 000 sapeurs-pompiers volontaires dont environ 42 000 femmes pompières volontaires en France aujourd'hui.

Qui sont ces femmes qui s'engagent ? Quels sont leurs moteurs et leurs difficultés ? Comment s'explique la sous-représentation des femmes au sein des pompiers volontaires, encore plus marquée du côté professionnel ? Comment combattre les stéréotypes encore à l'œuvre ? Quels sont les obstacles à l'engagement des femmes au sein des pompiers volontaires ? On estime à 50 000 le nombre de volontaires supplémentaires nécessaires d'ici 2030, quelles réformes pourraient être envisagées pour inciter les femmes à s'investir à la hauteur de leurs aspirations ?

Ces questionnements amèneront également à s'intéresser aux problématiques de santé-environnement, de prévention face aux risques chimiques, physiques et psychologiques, d'articulation des temps de vie, de la place de l'engagement bénévole dans l'organisation du travail (en particulier dans les TPE/PME), de la non-mixité de nombre d'activités sociales et de métiers ou encore de violences et harcèlement sexistes et sexuels. Ce sujet soulignera l'implication considérable des femmes au sein de nos services publics et leur rôle essentiel pour garantir par leur travail, bénévole ou non, une cohésion de notre pays. C'est un sujet transversal, à haute valeur politique parce qu'il implique toute la société, et ancré dans l'actualité. Le Gouvernement comme le Parlement sont mobilisés sur les réformes de la sécurité civile dans son ensemble, le CESE pourrait utilement contribuer à visibiliser les femmes engagées.

La DDFE projette de confier à Marion FOURTUNE (Groupe Environnement et Nature) l'élaboration de cet avis court.

La Délégation Outre-mer serait également mobilisée pour contribuer à travers une note de veille sur le sujet ou un autre dispositif. Des liens seront établis avec les commissions Environnement et Travail-Emploi. Les travaux passés du CESE viendront naturellement outiller les membres¹. De plus, la DDFE entend étudier ce sujet en croisant différentes approches pour identifier les obstacles cumulés auxquels font face les intéressées.

La DDFE n'envisage pas de dispositifs de participation citoyenne pour cet avis mais souhaite entendre les premières concernées à travers des tables-rondes en auditions et en entretiens ainsi qu'à travers un dispositif anonyme de recueil de témoignages. Des comparaisons européennes et internationales pourraient outiller cet avis.

Lors de sa réunion du mardi 29 septembre 2026, le Bureau a décidé de confier à la délégation aux droits des femmes et à l'égalité la préparation d'un projet d'avis sur cette question qui pourrait faire l'objet d'une présentation en assemblée plénière le mercredi 10 février.

¹ CESE, avis et rapport « Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté », Marie-Claire MARTEL et Jean-François NATON rapporteur.es, juin 2022.

CESE, avis « Articulation des temps de vie professionnel et personnel : de nouveaux défis », Elisabeth TOME-GERTHEINRICHES et Christelle CAILLET rapporteuses, avril 2024.

CESE, étude « Les forces vives au féminin », Claire GUICHET rapporteure, octobre 2015.

CESE, avis « Crise sanitaire et inégalités de genre », Dominique JOSEPH et Olga TROSTIANSKY rapporteuses, mars 2021.

CESE, avis et rapport « Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique », Antoine GATET et Aminata NIAKATE rapporteur.es, mars 2023.